

Accorderie du Bugey

Assemblée Générale du 26 avril 2023

Rapport moral

Bonjour et merci à chacune et chacun d'entre vous d'être venu.

C'est aujourd'hui notre quatrième assemblée Générale depuis notre Assemblée Générale constitutive du 10 novembre 2018 et la seconde depuis la fin de la crise sanitaire qui a fortement perturbé notre vie associative.

Tout d'abord nous allons nous présenter, nous, les membres élus de l'Accordiale, cosignataires de ce rapport moral : (par ordre alphabétique genrée : les dames d'abord !)

L'objet de l'Accorderie est de renforcer les solidarités pour lutter contre l'isolement et les pauvretés. Pour cela nous partageons une richesse collective et solidaire qui s'appuie sur le potentiel des membres de toute la communauté et leur envie de partage. L'Accorderie est l'affaire des accordeurs et notre projet n'est viable qu'avec la participation de toutes et tous. Notre fonctionnement repose sur les compétences et l'engagement de toutes et tous les accordeurs. Il est piloté par notre CA, l'Accordiale, et animé par des accordeurs référents et par notre animatrice-coordinatrice, Ines qui dynamise le fonctionnement de nos comités et donne ainsi de l'efficacité aux échanges associatifs qui permettent notre fonctionnement :

- maintenir du lien entre les accordeurs,
- préparer et animer les activités,
- nous informer via notre gazette, notre page Facebook et notre site. Et, depuis peu, une brève du Sud-Est, à laquelle nous participons activement, est mise en place qui nous permettra plus d'interaction avec les autres Accorderies du territoire.
- préparer les demandes de subvention, faire le bilan des actions subventionnées,
- assurer la gestion administrative et la gestion de l'espace membre,
- accueillir les accordeurs, nos partenaires et nos visiteurs dans un local agréable,
- maintenir le lien avec nos partenaires.

Notre fonctionnement démocratique est assuré par notre système de gouvernance partagée où le conseil d'administration comporte plusieurs coprésidents, dont les réunions sont ouvertes à tous les accordeurs et qui délègue à 9 comités la gestion des tâches associatives.

Nous pouvons ainsi saluer notre comité finance qui a su assurer à nos financeurs le bien fondé de nos actions et nous a permis de retrouver une certaine sérénité financière. Je vous rappelle que notre budget à pour unique but de couvrir nos charges salariales et celles liés à notre local. Notre rapport financier répondra à vos questions sur le sujet.

Le comité animation a concocté et animé les temps forts de rencontre qui activent et facilitent les échanges associatifs et individuels. Le rapport d'activité vous en dira plus.

Un comité d'habitants de Tenay et de ses environs poursuit un projet d'extension territoriale avec le développement d'une antenne de l'Accorderie. Ce projet initié par Josy-Lucy et désormais porté principalement par Valérie, renforce notre action sur ce territoire.

Les deux objectifs principaux de cette antenne, sont l'aménagement d'un jardin partagé que la mairie de Tenay nous loue, et la recherche d'un local pour pouvoir y organiser nos activités à venir et disposer d'un lieu de rencontres et de convivialité. La réalisation de ces objectifs est conditionnée par l'obtention de financements, de subventions et par une

stratégie de partenariat. Concernant les financements, nous avons obtenu une enveloppe « coup de pouce » de la part de France Relance, une subvention de la mairie de Tenay, et un dossier est en cours auprès de RTE. Un partenariat a été mis en place avec la Galerie Ray Lab de Tenay, qui nous prête ses locaux pour que nous puissions y organiser des permanences mensuelles.

Un groupe d'accordeur a mis la dernière virgule à notre règlement intérieur qui vient compléter nos statuts. Pour une première version, il est déjà très complet. Vous pouvez d'ores et déjà le consulter sur notre site internet.

Et remercions toutes celles et ceux d'entre nous qui se sont investis dans les autres comités pour faire vivre l'Accorderie et pour maintenir du lien entre les accordeurs.

Notre cible pour 2023 est de poursuivre l'animation des échanges dans la continuité des actions 2022, notamment dans les domaines :

- de la mobilité : covoiturage et transport à la demande,
- de la fracture numérique,
- de notre développement sur le territoire et les environs de Tenay,
- du jardinage et de l'alimentation,
- de la découverte de nos fontaines et lavoirs, éléments patrimoniaux autrefois structurants de la vie communale,
- de l'animation de notre territoire au travers notamment des actions « quartiers d'été ».

Pour ce qui est de la vie démocratique de notre association ajoutons deux sujets de satisfaction :

- Lors de notre précédente AG un vote a été demandé et donc effectué à bulletin secret. Ce n'est pas un simple détail mais une belle preuve de démocratie !
- En novembre dernier, nous avons invité tous les accordeurs à une rencontre d'échange sur les points à améliorer et les points satisfaisants de notre fonctionnement. Cette rencontre a fait l'objet d'un relevé de remarques et de propositions d'améliorations diffusé avec notre lettre d'information de janvier et qui sont inclus dans notre projet associatif 2023.

Avec les beaux jours, nous allons pouvoir réinvestir le jardin banal de l'Accorderie. Il nous accueille pour des moments conviviaux de jardinage – ou autre. Il est gracieusement mis à notre disposition par Madame et Monsieur Gayral que nous remercions bien chaleureusement.

Nous remercions aussi, bien sûr, nos nombreux partenaires associatifs qui nous font grandir et nos partenaires financiers qui nous font vivre, citons :

Les Communes d'Ambérieu, de Bettant, de Tenay, Chaley et de Saint Denis, Château Gaillard, la Communauté de communes de la plaine de l'Ain, la politique de la ville, le Département de l'Ain au moyen du Fond pour le Développement de la Vie Associative, l'État français pour l'aide à l'emploi franc et France Relance, la fondation Abbé Pierre, la fondation MACIF et le Secours Catholique via le Réseau des Accorderies de France.

Nous remercions aussi très fort les donateurs particuliers qui nous ont, cette année encore, témoigné leur confiance lors de notre dernière campagne de dons.

Je vous remercie de votre attention.

Nous vous proposons maintenant de répondre à vos questions avant de procéder au vote de ce premier rapport.